

# Rapport de mise en œuvre du Programme de renforcement du secteur de l'Éducation

- 2021 -

## Table des matières

---

Acronymes/Liste des abréviations .....	2
Résumé du programme .....	3
1. Avancement de la mise en œuvre du programme .....	4
2. Présentation de rapport sur la part variable (le cas échéant) .....	14
3. Partenariats clés et collaboration inter institutions .....	14
4. Enseignements tirés.....	15
5. Outils liés à la connaissance .....	15
6. Programme des activités à venir.....	15

## **Acronymes/Liste des abréviations**

---

DGPOG – Direction-générale de la Planification, Budget et Gestion

DNE – Direction Nationale de l'Éducation

ECV- Escudos cap-verdiens

EPE – Education Préscolaire

JI – Jardins d'Enfants

ME- Ministère de l'Éducation

NEE- Besoins Éducatifs Spéciaux

PEE – Plan Stratégique de l'Éducation

QIRD – Qualité par l'Inclusion et par la Réduction des Disparités

RISE- Renforcement Institutionnel du Secteur de l'Éducation

## Résumé du programme

Pays	Cabo Verde
Nom du programme	Programme de renforcement institutionnel du Secteur de l'Éducation (RISE)
Période considérée (de : mois, jour, année à : mois, jour, année)	02-01-2021 à 31-12-2021
Nom du programme de l'agent partenaire (le cas échéant)	
Nom de l'agent partenaire	UNICEF
Montant du programme (engagement initial)	1,400,000 dollars américains.
Montant révisé (le cas échéant)	2,500,000 dollars américains.
Montant décaissé (au cours de la période considérée)	422,048.36 dollars américains (taux de change 1 USD = <b>98 ECV, le 31 décembre 2021</b> ).
Montant décaissé (cumulatif)	1,141,736.3 dollars américains (taux de change 1 USD = <b>98 ECV, le 31 décembre 2021</b> ).
Date d'approbation du programme	05-28-2018
Date de démarrage/de mise vigueur du programme	1 <sup>er</sup> septembre 2018
Date de clôture du programme	31-03-2023.
Date de clôture du programme révisé (dans le cas d'une révision/prorogation)	
Coordonnées de l'agent partenaire (nom des employés, poste, courriel, téléphone et adresse)	Ana Cristina Pires Ferreira Programme Specialist Education & ECD <a href="mailto:Ana.cristina.pires-ferreira@cv.io.un.org">Ana.cristina.pires-ferreira@cv.io.un.org</a> 00238 260 96 60.

## 1. Avancement de la mise en œuvre du programme

### 1-1. Aperçu du programme

Améliorer la qualité, l'efficacité, l'efficience et l'effectivité des Politiques Éducatives en renforçant i) la qualité de l'enseignement et des services fournis par les établissements du préscolaire et de l'enseignement de Base obligatoire (1<sup>ère</sup> à 8<sup>ème</sup> années) et, ii) le Suivi & Évaluation de la mise en œuvre du Plan Stratégique de l'Éducation (2017-2021).

### 1-2. Modifications majeures apportées au programme (le cas échéant)

La principale modification du programme est intervenue avec l'approbation d'un financement supplémentaire d'un montant de 1,100,000 USD (ESPIG) pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation en août 2019, élevant le montant total à 2,500,000 USD. Ce programme complémentaire porte sur le renforcement de la qualité et de l'inclusion dans l'Éducation tout en réduisant les disparités (QIRD). Les activités ont démarré effectivement en janvier 2020.

### 1-3. Ensemble des progrès

#### Avancement général dans la mise en œuvre du programme

##### Note à partir de la période considérée précédente Satisfaisant

- Très satisfaisante (TS)
- Satisfaisante (S) X
- Moyennement satisfaisante (MS)
- Moyennement insatisfaisante (MI)
- Insatisfaisante (I)
- Très insatisfaisante (TI)

##### Note pour la période considérée en cours

- Très satisfaisante (TS)
- Satisfaisante (S)
- Moyennement satisfaisante (MS) X
- Moyennement insatisfaisante (MI)
- Insatisfaisante (I)
- Très insatisfaisante (TI)

Le RISE englobe 4 composantes à savoir : 1- Renforcement des outils réglementaires, de gestion et de soutien pédagogique du Système Educatif ; 2- *Renforcement des capacités administratives et pédagogiques des professionnels de l'éducation préscolaire et de l'enseignement de base* ; 3- *Renforcement du Système Educatif pour l'évaluation des apprentissages* et 4- *Création d'un Service de Suivi Evaluation de la mise en œuvre du Plan Stratégique de l'Éducation*.

Le QIRD à son tour intègre deux composantes : 1- Inclusion et équité et 2- créer les conditions pour améliorer la qualité du service éducatif fourni par l'école.

Dans l'ensemble le progrès en termes de mise en œuvre du RISE est moyennement satisfaisant en tenant compte surtout de l'état d'avancement des activités et résultats des composantes 1, 2 du RISE et 1 du QIRD susmentionnées, de la gestion du programme et du suivi dans un contexte adverse qu'est celui de la pandémie de la COVID-19 qui dure depuis deux ans. Un travail de restructuration a été entrepris et sera assorti d'une possible prorogation du Programme jusqu'à décembre 2023.

Les composantes 1 et 2 du RISE et composante 1 du QIRD, susmentionnées, sont celles qui ont connu plus de progrès, le focus étant mis sur le préscolaire. Les résultats concernant les composantes 3 et 4 du RISE sont majoritairement déjà atteints mais ce n'est pas le même cas de figure pour les activités concernant l'EBO de la composante 2 aussi bien du RISE que du QIRD.

## 1-4. État d'avancement par composante/sous-composante

En ce qui concerne RISE :

**La première composante** : Renforcement des outils réglementaires, de gestion et de soutien pédagogique du Système Educatif intègre les sous-composantes :

**Sous Composante 1.1:** *Elaboration et application de supports légaux et d'orientation*

**Sous Composante 1.2:** *Equiperment des établissements préscolaires avec du matériel ludique et pédagogique adaptés aux nouvelles orientations*

**Sous Composante 1.3:** *Amélioration de la gestion administrative et pédagogique des établissements d'éducation préscolaire, obligatoire et secondaire*

En ce qui concerne la **Sous Composante 1.1:** *Elaboration et application de supports légaux et d'orientation* et tel que présenté dans les rapports précédents la majorité des activités ont été menées et conclues bien qu'avec moindre coût pour le programme étant donné l'utilisation des fonds internes du ME. Un reliquat est dégagé à partir de ces activités et il sera réalloué notamment, pour renforcer les fonds pour compléter les kits pour le préscolaire dans le cadre de la restructuration du programme prévu.

**Activité 1.1.1:** *Élaboration et divulgation des guides d'orientation pédagogique préscolaire.*

- Les 3.000 guides d'orientation pédagogique étant déjà distribués, un matériel complémentaire produit par le ME, le profil d'apprentissage des enfants à la sortie du préscolaire, a aussi été imprimé et distribué (1500 exemplaires). Ces guides ont été élaborées sur la base des orientations générales existantes dans la Loi d'Orientation de l'Éducation et des documents d'orientation pédagogique existant à la Direction Nationale de l'Éducation qui ont été actualisées.

**Activité 1.1.2:** *Suivi de la mise en place des nouvelles orientations par des spécialistes du préscolaire intégrés dans le DNE.*

- Des visites de suivi de la mise en œuvre des nouvelles orientations pédagogiques ont été effectuées dans 10 municipalités du pays. Elles ont permis d'éclairer des doutes concernant les nouvelles orientations et de renforcer la formation pédagogique des professionnels en exercice.

Activité 1.1.3 : l'activité est conclue et les fonds GPE initiaux ont été réalloués en partie dans l'acquisition de kits pour le préscolaire (1.2.2).

La **Sous Composante 1.2** *Equiperment des établissements préscolaires avec du matériel ludique et pédagogique adaptés aux nouvelles orientations* est celle qui a eu le plus de progrès, les cibles du cadre de résultats étant atteints à plus de 50%. Les acquisitions étant faites internationalement et avec la hausse des prix en 2020 et 2021 il faudra renforcer les fonds de ces activités.

Activité 1.2.1 : l'activité a été conclue.

**Activité. 1.2.2:** *Élaboration, acquisition et distribution des matériels ludiques aux établissements préscolaires (complété par Act 1.1.1: du QIRD)*

Cette année il a été possible de faire l'acquisition et distribution de matériel ludique à 60 jardins d'enfants publics du pays.

**Act. 1.2.3** : Préparation, acquisition et distribution de matériel didactique aux établissements préscolaires

Le matériel a été préparé au niveau national, imprimé à l'extérieur du pays et distribué pour 200 jardins d'enfants.

*La **Sous Composante 1.3**: Amélioration de la gestion administrative et pédagogique des établissements d'éducation préscolaire, obligatoire est celle plus en retard car dépendante de la finalisation du document avec des normes et de séances d'information et formation pour les écoles. La loi cadre du Préscolaire n'a pas encore été approuvée de ce fait le document des normes et standards ne peut pas être finalisé.*

**Activité 1.3.1** : Intégration des nouvelles normes et standards dans la gestion administrative et pédagogique et l'utilisation des instruments de référence dans les écoles (enseignants, gestionnaires, coordinateurs administratifs et pédagogiques

Un draft du guide avec les standards devrait être consensualisé au niveau des services centraux du ME et validé techniquement, en 2019.

**Activité 1.3.2** : Elaboration et publication d'un modèle de supervision pédagogique pour l'enseignement préscolaire, de base et secondaire

Considérant que la loi-cadre sur l'éducation préscolaire n'a pas encore été finalisée et publiée et que le processus risque de prendre du temps, le ME a décidé de concentrer des efforts dans l'amélioration des outils de supervision existant et préparer une formation introductive sur ces outils. C'est une activité prévue pour 2022.

Il faut noter qu'avec le nouveau projet sur le Capital Human financé par la Banque Mondiale, le modèle « Teach & Coach » sera introduit au Cabo Verde en complément aux activités de formation qui seront menées en 2022 dans le cadre du RISE.

Il existe un reliquat dans la composante étant donné que certaines activités ont été menées avec des fonds du budget courant du ministère de l'Éducation et les coûts unitaires ont été plus bas. Le montant (voir le bilan avec les reliquats en annexe) et sera utilisé dans la restructuration du RISE&QIRD.

**La Composante 2 : Renforcement des capacités administratives et pédagogiques des professionnels de l'éducation préscolaire et de l'enseignement de base** est celle avec le plus de retard étant donné la surcharge des enseignants avec différentes formations pour le curriculum et qui mobilisent les mêmes formateurs au niveau déconcentré et local. En outre, les formations ont une composante à distance à laquelle les enseignants ne sont pas tellement habitués et ils résistent. Étant donné la réforme du curriculum, les formations qui la concernent et qui sont pour la plupart financées par la Banque Mondiale ont été jugées prioritaires par le ME. À la suite de la réaction des syndicats enseignants avançant que le programme de formation continue des enseignants était surchargé, le ME a décidé de suspendre les formations de gestion pédagogique, dont celles incluses dans RISE. S'ajoute le fait que les créneaux horaires disponibles pour la formation continue sont limités. Ce sont autant d'aspects qui retardent les formations et qu'il faut prendre en compte.

Cette composante intègre les sous-composantes suivantes : *2.1-Formation pédagogique des enseignants du préscolaire ; 2.2-Formation du personnel de l'éducation à la planification et gestion axée sur les résultats, la gestion administrative et financière et 2.3-Formation du personnel de l'éducation à la gestion pédagogique.*

**Sous Composante 2.1: Formation pédagogique des enseignants**

**Activité 2.1.1:** Réalisation des actions de formation dans le domaine la langue portugaise des professionnels de l'Éducation préscolaire.

La première phase de la formation a été continué et conclu en englobant 312 Professionnelles, en plus des 980 formés en 2020. Une deuxième phase aura lieu et devra se poursuivre en 2022. Les visites de suivies sur le terrain (Fogo, Santiago, São Vicente et Sal) ont permis de rendre compte que les bénéficiaires ont renforcées les activités ludo-pédagogique d'apprentissage en portugais avec les enfants.

**Activité 2.1.2 :** Réalisation d'actions de formation sur les nouvelles orientations pédagogiques pour les professionnels de l'éducation préscolaire

La rencontre nationale des coordinateurs de l'éducation préscolaire des Délégations du ministère de l'Éducation et des Mairies de tout le pays (32 participants), en 2021, a été un premier moment utilisé pour la formation. Les moments de suivi ont été prolongés pour permettre de renforcer le partage et la compréhension des nouvelles orientations pédagogiques.

**Sous Composante 2.2: Formation du personnel de l'éducation à la Gestion Axée sur les Résultats planification, la gestion administrative et financière**

Les activités suivantes n'ont pas été menées: **2.2.1** réalisation des actions de formation des professionnels de l'éducation préscolaire dans l'application des nouvelles normes et standards ; **2.2.2** : Réalisation d'actions de formation pour les Services Centraux et les Délégations sur le nouveau modèle de gestion, la planification stratégique, la gestion administrative et financière ; **2.2.3** : Réalisation d'actions de formation pour les gestionnaires et les coordinateurs pédagogiques sur le modèle de gestion, la planification stratégique, la gestion administrative et financière et **2.2.4:** Réalisation des actions de formation des gestionnaires et enseignants sur le nouveau modèle de gestion. En effet, la surcharge de travail des enseignants et des coordinateurs a impliqué la non-exécution. De plus, la non-approbation du décret-loi sur la gestion dans le Préscolaire, les

changements de personnel, au niveau central et déconcentrés du ME n'ont pas permis de planifier et exécuter les formations tel que prévu. Le focus a été mis sur la réponse de l'éducation à la COVID-19

**Sous Composante 2.3-Formation du personnel de l'éducation à la gestion pédagogique**

Les activités suivantes n'ont pas pu être menées: **2.3.1:** Réalisation des actions de formation des cadres des services centraux (DNE, IGE) et des délégations (Del, CoordP, CoordS) dans les domaines de la gestion pédagogique, évaluation des acquis et remédiation à la lumière des nouvelles orientations (utilisation et développement d'outils de référence) et **2.3.2:** Réalisation des actions de formation des gestionnaires et enseignants dans les domaines de la gestion pédagogique, évaluation des acquis et remédiation à la lumière des nouvelles orientations (utilisation et développement d'outils de référence). La surcharge des enseignants mentionnée ci-dessus et la priorité attribuée par le ME au programme de réponse à la COVID-19 n'ont pas laissé de temps pour ces deux activités.

Étant donné que la pandémie de la COVID-19 a obligé à ce que les formations soient faites à distance ou en format hybride, il est prévisible un reliquat qui sera utilisé dans la restructuration du Programme.

**La Composante 3 : Renforcement du Système Educatif pour l'évaluation des apprentissages** intègre les sous-composantes suivantes: 3.1 Création de la cellule d'évaluation, 3.2 Développement des méthodologies d'évaluation et 3.3 Evaluation des apprentissages.

Toutes les activités ont été menées en 2019-2020 tel que déjà rapporté sauf la **3.3.5:** présentation des résultats au niveau national et des municipalités / remédiation qui a été conclue en 2021, étant donné la pandémie de la COVID-19. Les rapports pédagogiques ont été présentés aux écoles, dans toutes les municipalités et les recommandations discutées devant informer des plans d'action pour l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Il existe un reliquat (voir tableau en annexe) dans la composante qui pourra être utilisé dans la restructuration à venir du Programme. Ce reliquat survient du fait que pour certaines activités les coûts ont été initialement surestimés (reproduction des épreuves, supervision des épreuves).

Il faut noter que la cellule d'évaluation a eu un rôle très important de coordination et support technique du développement de la méthodologie d'évaluation à large échelle en 2019. Elle a aussi vu ses capacités renforcées pour faire suivi du Plan Stratégique de l'Éducation et elle a fourni le support technique pour la révision de ce Plan en 2021. Cette cellule est composée de cadres techniques du Service d'Études et Planification du ME, du Service Administratif et Financier, la Direction Nationale de l'Éducation, de l'Inspection Générale et de la Fondation des Œuvres Sociales et Scolaires (FICASE).

**La Composante 4 : Création d'un Service de Suivi Evaluation de la mise en œuvre du Plan Stratégique de l'Éducation** intègre les sous-composantes **4.1 Système de suivi et évaluation des programmes et projets d'Éducation conçu et fonctionnel** et **4.2 Evaluations du RISE**. Pour 4.1 Toutes les activités ont été menées en 2019-2020 tel que déjà rapporté. Le SIGE (Système de Gestion Intégrée des Écoles) a été renforcé (modules action sociale et scolaire, power BI) et élargie (toutes les écoles primaires) pour permettre d'avoir des données statistiques des écoles au plus vite et faire le suivi de la mise en œuvre du Plan Stratégique de l'Éducation (PEE). En outre, un plan de suivi détaillé du PEE au niveau central et déconcentré a été élaboré par la Cellule d'Évaluation. Le suivi dans le cadre de ce plan est fait annuellement mais le défi est que qu'il devienne trimestriel.

Une évaluation à mi-parcours du RISE a eu lieu au premier trimestre de 2021, sous la responsabilité de la Cellule de l'évaluation, avec l'appui d'un consultant national externe au ministère de l'Éducation, réunissant les partenaires locaux de l'éducation qu'y ont contribué. Les deux principales recommandations ont été l'accélération des activités de formation (composante 2 de RISE&QIRD) et la restructuration du Programme.

Le programme complémentaire du RISE qui vise la « Qualité par l'inclusion et la réduction des disparités » (**QIRD**) englobe deux composantes : une d'inclusion et équité et une autre pour créer les conditions pour améliorer la qualité du service éducatif fourni par l'école et plus particulièrement l'EPE. La mise en œuvre de ce Programme n'a démarré effectivement qu'en 2020, étant donné la surcharge de la petite équipe du ME.

La composante 1, d'inclusion et équité englobe les sous-composantes suivantes : *1.1 réduire les disparités régionales en matière de conditions d'accueil des Jardins d'Infants (JI) ; 1.2: Opérationnalisation de l'appui de la FICASE (Fondation pour les Œuvres Sociales et Scolaires) auprès des écoles et 1.3: Conditions de travail équitables des professionnels de la petite enfance et des enseignants de l'EBO (Enseignement de Base Obligatoire).*

Les activités menées ont été les suivantes concernant la sous composante 1.1 *réduire les disparités régionales en matière de conditions d'accueil des JI*.

**Activité.1.1.1:** Compléter la distribution des kits scolaires déjà initié dans le cadre du RISE en fonction des besoins identifiés.

60 jardins d'enfants ont bénéficié de matériel ludo-pédagogique acquis au marché international étant donné le déficit existant dans le marché national. La cible n'étant pas encore atteinte Il faudra acheter à nouveau du matériel ludo-pédagogique à l'extérieur, à un prix plus élevé non seulement à cause de la pandémie de la COVID-19 mais aussi de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Il y aura une réallocation de fonds en faveur de cette activité pour maintenir la cible initiale.

**L'activité 1.1.3:** Formation de 25% des Professionnels en Education Inclusive par les coordonnateurs des Délégations (psycho, assistante sociale éducateur éducation spéciale). Force est de constater qu'environ un tiers (130) des professionnels prévus (360) a été formé par 30 coordonnateurs (formés en 2020). La formation devra être poursuivie en 2022, jusqu'à l'attente de la cible. Néanmoins, dans le cadre de la restructuration du programme il est envisageable une augmentation de la cible, en profitant du reliquat existant, dans le cadre de la restructuration du programme. Il est possible que la cible change et augmente.

**L'activité 1.1.2:** Mise à disposition d'équipement au niveau des Délégations pour l'accueil des NEE dans les JI (équipe pour le signalement des enfants) le processus a été entamé en 2020 et une

partie de l'équipement a été acheté. Le Plan d'acquisition pour l'autre partie prévue pour 2021 n'a pas pu être mis en œuvre car le processus de Procurement a été lent à cause de la COVID-19 et les équipements n'ont pas pu être achetés ce qui aura lieu en 2022.

En ce qui concerne la sous-composante 1.2: *Opérationnalisation de l'appui de la FICASE auprès des écoles* l'activité suivante a eu lieu :

**L'activité. 1.2.4:** équipement des cantines scolaires de l'EBO selon les besoins identifiés qui a permis de renouveler les équipements (assiettes, casseroles) des 423 écoles publiques du pays.

Les **activités 1.2.1:** Atelier participatif avec les directions centrales du ME (Direction Nationale de l'Éducation, Inspection Générale de l'Éducation, Fondation de Œuvres Sociales e Scolaires et Direction Générale de la Planification, Budget et Gestion) et des représentants des délégations, des écoles, de la société civile pour le développement de documents de référence de gestion des Unités d'Action Sociale et Scolaire (UASE) ; **1.2.2** formation des coordonnateurs de l'action sociale des 22 délégations à la gestion des UASE (formation de formateurs) et **l'activité 1.2.3:** formation des groupements scolaires sur les conditions pour la mise en œuvre effective de l'UASE, n'ont pas été menées. Elles ont été fusionnées et converties en formation des cuisinières des cantines scolaires, ce qui doit être pris en compte dans le cadre de la restructuration du projet. Cette décision a été prise dans une rencontre de suivi avec les services centraux (DNE, IGE, FICASE, DGPOG) et à la suite de l'analyse de la nouvelle loi de regroupement scolaire (2019) ainsi que des normes d'organisation du ministère de l'Éducation (2021) qui ont changé les structures de gestion qui existaient faisant disparaître les UASE.

En ce qui concerne la sous-composante 1.3: *Conditions de travail plus équitables pour les professionnels du Préscolaire et de l'EBO*, la non-approbation du normatif (décret-loi cadre) avec des changements pour le préscolaire a empêché la mise en œuvre des deux premières activités à savoir : **1.3.1:** Développement d'un système de gestion hybride et flexible des JI et **1.3.2:** Amélioration du plan de carrière des professionnels de la petite enfance en lien avec les nouveaux profils établis. Étant donné que l'approbation de ce normatif qui demande des positionnement politique pourra prendre du temps, il serait judicieux de revoir ces deux activités., dans le cadre de la restructuration du programme à venir.

**Activité 1.3.3:** mise à disposition des TIC auprès des enseignants de l'EBO. À la suite de la formation de 30 formateurs prévus dans le cadre de résultats, l'activité de multiplication de la formation a eu lieu en 2021 et englobé 87 enseignants (29 femmes et 58 hommes) de l'enseignement de base (professeurs). Cela nous indique que la cible pourra être changée et augmentée, avec une réallocation de fonds qui aura lieu dans le cadre de la révision du Programme.

En ce qui concerne la **Composante 2** créer les conditions pour améliorer la qualité du service éducatif fourni par l'école et plus particulièrement l'EPE et les **sous-composantes 2.1:** Formation pédagogique des professionnels de la petite enfance et des enseignants de l'EBO et **2.2:** préparation à l'apprentissage scolaire, il est à signaler qu'aucune des activités prévues pour 2020 et 2021 n'a pas eu lieu. En effet, l'exécution a été conditionnée par la non-approbation de la nouvelle loi du préscolaire et par la surcharge des enseignants du bas du secondaire (EBO) avec un programme de formation continue dense, la priorité étant la conclusion des formations sur le curriculum. Pour remédier, une révision des activités affectées est envisagée dans le cadre de la

restructuration du projet à venir. En outre, une plus grande coordination avec la Banque Mondiale qui organise aussi de la formation continue pour les enseignants et une planification détaillée avec les structures déconcentrées du ME est envisagée.

En somme, sur les 48 activités des RISE/QIRD, la moitié (24) ont été réalisées totalement ou partiellement.

### 1-5 État d'avancement du cadre des résultats et des résultats institutionnels

L'analyse du cadre de résultats nous montrent que des progrès ont été fait dans la totalité ou à plus de la moitié des cibles prévues dans toutes les activités des composantes, 1, 3 et 4 du RISE sauf lorsqu'elles ont trait à la formation continue ou à des modèles de gestion standardisés (voir graphique en annexe). Les cibles de composantes 3 et 4 ont été déjà atteintes.

Le retard dans l'état d'avancement concerne la composante 2 étant donné qu'elle vise la formation totalité des professionnels du préscolaire public et enseignants du primaire public ou la plupart de ceux de l'enseignement de base qui englobe le bas du secondaire. La surcharge des enseignants avec des formations continues, signalée par les syndicats, la surcharge aussi de la petite équipe du ministère de l'Éducation, sont des éléments explicatifs de ce retard. Pour accélérer il faudra un dialogue renforcé avec les structures déconcentrée du ministère de l'Éducation ; une concertation et planification plus minutieuse pour 2022 et 2023 avec la participation de différents partenaires (BM., Coopération portugaise, etc.). L'adoption de la méthodologie hybride dans la formation est aussi un moyen à considérer dans le rattrapage du retard. Il faudra aussi affiner les statistiques à la base des cibles.

Pour le Programme complémentaire QIRD, le retard dans le Cadre de Résultats est quasi général étant donné que la mise en œuvre n'a eu lieu qu'en 2020 et elle a été fortement contrainte par la pandémie de la COVID-19. Le cadre de résultats pour la Composante 2 devra être revue pour s'adapter au contexte actuel.

En termes de résultats institutionnels il est à signaler le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de l'évaluation et des conditions (matérielles et méthodologique) pour l'apprentissage dans le préscolaire.

La pandémie et les contraintes qui en ont découlé ont impliquées le renforcement des capacités en termes d'enseignement numérique et à distance (Programme FAR-CV et QIRD).

Avec prise de fonction de la nouvelle équipe de la Direction Nationale de l'Éducation une révision du Cadre de Résultats du RISE et du QIRD devra avoir lieu., dans le cadre de la restructuration du projet, en cours d'élaboration.

### 1-6. Décaissement du programme

Le décaissement en 2021 a été de 422,048 USD, étant plus remarquables pour RISE (57%) que pour QIRD (42%). Le montant cumulé depuis 2018 représente environ 46% du montant total de RISE&QIRD, 2,500,000 USD. En ce qui concerne le décaissement par composante, on remarque que le décaissement a été plus important dans les composantes 1 du QIRD (42%) et composante 2 du RISE (environ 27%). Plus particulièrement, les décaissements ont été plus considérables dans les sous-composantes pour l'acquisition du matériel pour le préscolaire, des équipements pour les

cantines scolaires, la formation continue dans le préscolaire (voir tableau en annexe) et la gestion du programme (y inclus la révision à mi-parcours et le suivi).

Il est à noter qu'il existe un reliquat d'un montant de 1,382,663 USD provenant des activités conclues, conclues partiellement, non exécutées dans le temps prévu, qui devra être redistribué lors de la restructuration du Programme prévu pour mai-juin. Ce reliquat provient d'activités financées sous d'autres fonds (ministère de l'Éducation), du fait que les formations ont été faites à distance ce qui a permis des économies et d'une surestimation de certains coûts. Il existe aussi des variations du taux de change du dollar qui demandent des ajustements dans les dépenses (voir exécution par activité en annexe).

Le décaissement de 2021 a augmenté par rapport à celui des années précédentes, dans l'effort d'accélérer la mise en œuvre du programme. Cependant, l'exécution financière n'a pas été uniforme, variant entre les sous-composantes d'une même composante, non seulement en raison des dynamiques variées de la mise en œuvre des activités, mais aussi parce que certaines d'entre elles ont consommé des fonds internes du ministère de l'éducation et ont été mises en œuvre en partenariat avec l'UNICEF, impliquant un partage des fonds.

### 1-7. Gestion financière, achats, garanties et autres questions fiduciaires

Les défis du contrôle financier et de la gestion des fonds continuent à être liés à la surcharge de travail de la petite équipe du ministère de l'éducation (une personne), ce qui entraîne des retards dans la justification des fonds mis à la disposition du ministère de l'éducation sur une base trimestrielle. Une évaluation à mi-parcours a eu lieu et rendu compte du retard dans l'exécution et fourni des recommandations dans le sens d'une révision du Programme. Aussi un exercice d'audit a été mené mais aucune observation de non-conformité a été faite. Un renforcement de l'équipe administrative et financière au niveau des services centraux du ministère de l'Éducation est prévu pour 2022.

### 1-8. État d'avancement des questions soulevées précédemment

Les questions de retard, de surcharge de l'équipe central du ministère de l'Éducation et des enseignants ont été analysées lors de l'exercice de révision à mi-parcours du Programme RISE&QIRD et le rapport a été présenté avec quelques recommandations importantes qui peuvent être signalées :

- Améliorer le niveau d'articulation institutionnelle entre les services centraux, en vue d'assurer une plus grande efficacité et efficience dans la mise en œuvre des activités ;
- Augmenter l'externalisation des services dans la mise en œuvre de certaines activités pour lesquelles la DNE, la DGPOG et d'autres ne disposent pas de suffisamment de ressources humaines spécialisées pour accélérer le rythme de mise en œuvre ;
- Actualiser le cadre des résultats dans une perspective plus réaliste, en tenant compte des effets du contexte sanitaire et un affinement des statistiques du secteur. Une proposition a été élaborée et sera intégrée dans la restructuration du projet.
- Intensifier le rythme de la formation des enseignants et des gestionnaires sur le nouveau modèle de gestion, en utilisant de préférence l'EaD et en s'appuyant sur des structures de formation déconcentrées là où elles sont installées. Un programme de formation continue a été établie mais le chronogramme sera validé dans le cadre de la restructuration à venir.

## 2. Présentation de rapport sur la part variable (le cas échéant)

Ne s'applique pas.

## 3. Partenariats clés et collaboration inter institutions

Le Groupe Local de Partenaires a pu faire le suivi de la mise en œuvre au travers les rencontres et le rapport d'évaluation à mi-parcours présenté.

## 4. Enseignements tirés

- Un dialogue régulier avec le Ministère de l'éducation et un suivi rapproché permettent d'anticiper des questions de mise en œuvre et de faire face aux risques identifiés (résistance des enseignants et syndicats des enseignants au programme de formation continue, inflation dans les prix d'acquisition des matériels à l'extérieur du pays).
- La communication régulière, claire et orientée vers les résultats entre les intervenants (services centraux du ME, Unicef/GPE) est essentielle pour aider à améliorer l'articulation institutionnelle entre les services centraux, afin d'assurer une plus grande efficacité et efficience dans la mise en œuvre des activités.
- Il faut effectivement une meilleure articulation entre les partenaires techniques et financiers entre eux, notamment l'UNICEF et la Banque Mondiale dans la programmation des formations.

## 5. Outils liés à la connaissance

Il n'a pas eu d'outils liés à la connaissance produits à partir du programme.

## 6. Programme des activités à venir

Les mesures prioritaires sont : (i) la restructuration du Programme et une demande d'extension de celui-ci jusqu'en décembre 2023 à être soumis en mai-juin ; (ii) dialogue et coordination avec les principaux partenaires du ministère de l'Éducation en ce qui concerne le programme de formation continue prévu ; (iii) dialogue et renforcement du compromis des Délégations du ministère de l'Éducation avec le programme de formation continue dans le sens de l'accélérer.

**Annexe I : Cadre des résultats (Veuillez joindre le cadre des résultats lors du dépôt du rapport)**

**Annexe II : Rapport financier (Veuillez joindre le rapport financier normalisé, le cas échéant, lors du dépôt du rapport)**

**À titre de référence, les modèles vierges suivants sont joints :**

1. Modèle vierge pour les chiffres globaux
2. Modèle vierge pour établir un rapport sur la part variable

## Modèle pour les chiffres globaux<sup>1</sup>

Indicateurs du GPE	<u>Nom(s) de l'indicateur tel(s) qu'il(s) figure(nt) dans le document de programme et le formulaire de requête.</u>	<u>Nombre réel atteint (au cours de la période considérée)</u> <u>- Veuillez rendre compte de la situation en chiffres, sans pourcentages, ni ratios.</u> <u>*Pour les projets cofinancés, veuillez fournir le chiffre pour l'ensemble du projet. Le Secrétariat du GPE le calculera au prorata de la proportion de la contribution du GPE par rapport au montant total du projet.</u>	<u>Commentaires</u>
Achat et distribution de manuels scolaires	1)...Non applicable		
Enseignants formés	1) RISE Act.2.1.1: Réalisation des actions de formation dans le domaine la langue portugaise des professionnels de l'Éducation préscolaire	312	
	2) RISE 2.1.2: Réalisation des actions de formation sur les nouvelles orientations pédagogiques des professionnels de l'Éducation préscolaire	312	
	3) QIRD Act.1.1.3: Formation de 25% des Professionnels en Education Inclusive par les coordonnateurs des Delegations(psycho, assistante sociale educateur education spéciale)	130	

### <sup>1</sup> Instructions générales :

- 1) À partir de l'année fiscale 2021, seuls les chiffres globaux réels atteints au cours d'une période considérée sont requis ; aucune cible annuelle ne sera demandée par la suite.
- 2) Si aucuns chiffres globaux ne figurent dans ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ou uniquement quelques-uns, veuillez inscrire « sans objet » dans la ou les cases concernées.
- 3) Si un indicateur est mesuré en pourcentage, veuillez fournir les valeurs numériques qui ont été utilisées pour calculer le pourcentage. Si ces chiffres ne sont pas disponibles, veuillez fournir le pourcentage et l'indiquer dans la case « commentaires ».

### Définitions du GPE :

**Manuels scolaires achetés et distribués.** Cet indicateur permet de suivre le nombre de manuels scolaires qui ont été achetés et distribués par l'intermédiaire des financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation du GPE au cours de la période considérée. « Les manuels scolaires » sont des livres conçus pour instruire les élèves dans des matières spécifiques, y compris les livres décrits comme du « matériel d'apprentissage ». Ils excluent les livres des bibliothèques scolaires ainsi que les romans et les livres à l'usage des enseignants (tels que les guides de programmes, les syllabus, et les guides et kits pour enseignants). Dans les cas où les livres sont désignés à la fois comme des livres à l'usage des enseignants et comme des livres conçus pour instruire les élèves, ils seront considérés comme des manuels scolaires aux fins de cet indicateur. Les données se réfèrent aux manuels qui ont été « distribués » aux écoles et qui ont été soit distribués aux élèves en prêt, soit conservés dans les écoles pour être utilisés en classe. Les données sur les manuels peuvent inclure des manuels en stock mais qui ne sont actuellement pas utilisés par les élèves.

<b>Salles de classe construídas ou reabilitadas</b>	1)...Non aplicable		
---	--------------------	--	--

## I. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE

### I. 1 État d'avancement global du projet au cours de la période considérée

Indiquez (répétez) le niveau global de progression du projet vers la réalisation de son ou ses objectifs pour la période référencée dans le dernier rapport d'avancement soumis. Aucune information supplémentaire ou mise à jour n'est requise. (Toutefois, si vous choisissez de soumettre des informations actualisées à ce jour, n'hésitez pas à le faire en fournissant une note de progrès globale actualisée pour cette période de rapport et une justification pertinente dans le champ ci-dessous).

**État d'avancement global pour la période considérée : Moyennement satisfaisant<sup>1</sup>**

Dans l'ensemble le progrès en termes de mise en œuvre du RISE est moyennement satisfaisant en tenant compte surtout de l'état d'avancement des activités et résultats des composantes 1, 2 du RISE et 1 du QIRD sousmentionnées, de la gestion du programme et du suivi dans un contexte adverse qu'est celui de la pandémie de la COVID-19 qui dure depuis deux ans. Un travail de restructuration a été entrepris et sera assorti d'une possible prorogation du Programme jusqu'à décembre 2023.

### I. 2 État d'avancement du projet par composante/objectif

Veuillez sélectionner une note<sup>2</sup> pour évaluer le **niveau de l'état d'avancement de chaque composante/objectifs du projet**, dans la mise en œuvre des activités prévues et l'obtention des résultats du projet au cours de la période considérée. Décrivez également brièvement les **principales activités entre réalisations achevées**.

<sup>1</sup> Voir à l'**annexe 1** l'arbre de décision pertinent pour aider à déterminer une note globale de l'état d'avancement de la mise en œuvre. L'échelle est également la suivante : **Très Insatisfaisant** – Le financement présente des insuffisances majeures qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou plusieurs résultats et une solution est peu probable. **Insatisfaisant** – Le financement présente des insuffisances significatives qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou plusieurs résultats et une solution est incertaine. **Moyennement Insatisfaisant** – Le financement présente des insuffisances modérées qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou plusieurs résultats, mais une solution est probable. **Moyennement Satisfaisant** – Le financement devrait permettre de réaliser efficacement la plupart de ses principaux résultats, avec des insuffisances modérées. **Satisfaisant** – Le financement devrait permettre d'atteindre presque tous les principaux résultats de manière efficace, avec seulement des insuffisances mineures. **Très Satisfaisant** – Le financement devrait permettre d'atteindre ou de dépasser tous les principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances majeures.

<sup>2</sup> Voir à l'**annexe 1** l'arbre de décision pertinent pour aider à déterminer les notes de l'état d'avancement de la mise en œuvre au niveau des composantes/objectifs. L'échelle est également la suivante : **Très Insatisfaisant** – La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards majeurs qui limitent ou compromettent la réalisation d'au moins un résultat et une solution est peu probable. **Insatisfaisant** – La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards significatifs qui limitent ou compromettent la réalisation d'au moins un résultat et une solution est incertaine. **Moyennement Insatisfaisant** – La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards modérés qui limitent ou compromettent la réalisation d'au moins un résultat, mais une solution est probable. **Moyennement Satisfaisant** – La composante/objectif devrait permettre d'atteindre de manière efficace la plupart de ses principaux résultats, avec des insuffisances ou des retards modérés. **Satisfaisant** – La composante/objectif devrait permettre d'atteindre de manière efficace presque tous ses principaux résultats, avec seulement des insuffisances ou des retards mineurs. **Très Satisfaisant** – La composante/objectif devrait atteindre ou dépasser tous ses principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances ni retards majeurs.

Composante/objectif	Niveau de l'état d'avancement pour la période de référence :	Brève description des principales activités entreprises et relatif de réussite des réalisations et résultats du projet pour la période considérée :
Nom de la composante 1 : RISE-Renforcement des outils réglementaires, de gestion et de soutien pédagogique du Système Educatif intègre les sous-composantes	Satisfaisant	Toutes les activités des sous-composantes 1.1 Elab application de supports légaux et d'orientation et 1.2 des établissements préscolaires avec du matériel lud pédagogique adaptés aux nouvelles orientations ont ainsi que les résultats de mises en œuvre ont été atte considérant le cadre avec les cibles annuels et une ir focalisant les institutions publiques. Pour la sous-com 1.3 Amélioration de la gestion administrative et péda établissements d'éducation préscolaire, obligatoire et les 2 activités prévues n'ont pas pu être complétées : supervision pour l'enseignement de base et bas du s à peine introduction et normes et standards pour ces niveaux sont restés en draft. Pour le préscolaire la nc approbation de la loi cadre conditionne l'exécution de et atteintes de résultats.
Nom de la composante 2 : RISE-Renforcement des capacités administratives et pédagogiques des professionnels de l'éducation préscolaire et de l'enseignement de base	Moyennement insatisfaisant	Cette composante est celle avec le plus de retard, ét la non mise en œuvre des formations pour l'enseigne base tel que prévu. La sous-composante 2.1 Formati pédagogique des enseignants du préscolaire, est cel de progrès car les 2 activités qu'y sont intégrées ont et les cibles atteintes à plus de la moitié considérant institutions publiques (558 professionnels au total). E concerne les sous-composantes. Pour les sous-com 2.2 Formation du personnel de l'éducation à la Gestic les Résultats planification, la gestion administrative e et 2.3 Formation du personnel de l'éducation à la ges pédagogique, aucune des activités n'a pas été mené parce que le focus a été dans la réponse à la COVID formations prévues et d'autre part, la non-existence c planification coordonnée des formations continues pr surcharge des enseignants.
Nom de la composante 3 : RISE-Renforcement du Système Educatif pour l'évaluation des apprentissages	Satisfaisant	3.1 Pour les sous-composantes 3.1Création de la cel d'évaluation, 3.2 Développement des méthodologies et 3.3 Evaluation des apprentissages, toutes les activ menées en 2019 et 2020, il ne manquait qu'une qui a en 2021. Les cibles étant déjà toutes atteintes.
Nom de la composante 4 : RISE- Création d'un Service de Suivi Evaluation de la mise en œuvre du Plan Stratégique de l'Éducation	Satisfaisant	Les activités et résultats des sous-composantes 4.1 S suivi et évaluation des programmes et projets d'Éduc et fonctionnel et 4.2 Evaluations du RISE ont été mer 2019 et 2020 et les cibles atteintes, en 2021, l'évalua parcours a eu lieu et des recommandations dans le s révision du Programme en ont découlé.
Nom de la composante 1 : QIRD-Inclusion et équité	Moyennement satisfaisant	Pour les sous-composantes 1.1 réduire les disparité en matière de conditions d'accueil des Jardins d'Enfai des activités ont été menées et complétées sauf une atteintes au moins à 50%, en considérant les publiques. En ce concerne la compos

		Opérationnalisation de l'appui de la FICASE (Fondat Œuvres Sociales et Scolaires) des quatre activités prévues. La première a été accomplie et la cible atteinte à 100%. La composante 1.3 Conditions de travail plus équitables pour les professionnels du Préscolaire et de l'EBO, des formations prévues une a été menée et la cible dépassée sans que tous ne soient utilisés. La non-approbation de la loi pour le préscolaire a conditionné la mise en œuvre des 2 autres activités.
Nom de la composante 2 : QIRD- Créer les conditions pour améliorer la qualité du service éducatif fourni par l'école	Insatisfaisant	Aucune des activités prévues dans cette composante (la formation pédagogique des professionnels de la préscolaire et des enseignants de l'EBO ainsi que la préparation de l'apprentissage scolaire) n'ont été menées dû à la non-approbation de la loi cadre pour le préscolaire, à la non-existence de formations continues coordonnées entre les différents intervenants et la surcharge des enseignants avec des formations continues, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du curriculum en cours. Une restructuration du Programme éducatif est prévue avec des nouvelles activités,
<i>(Ajoutez ou supprimez des composantes/objectifs selon les besoins).</i>		

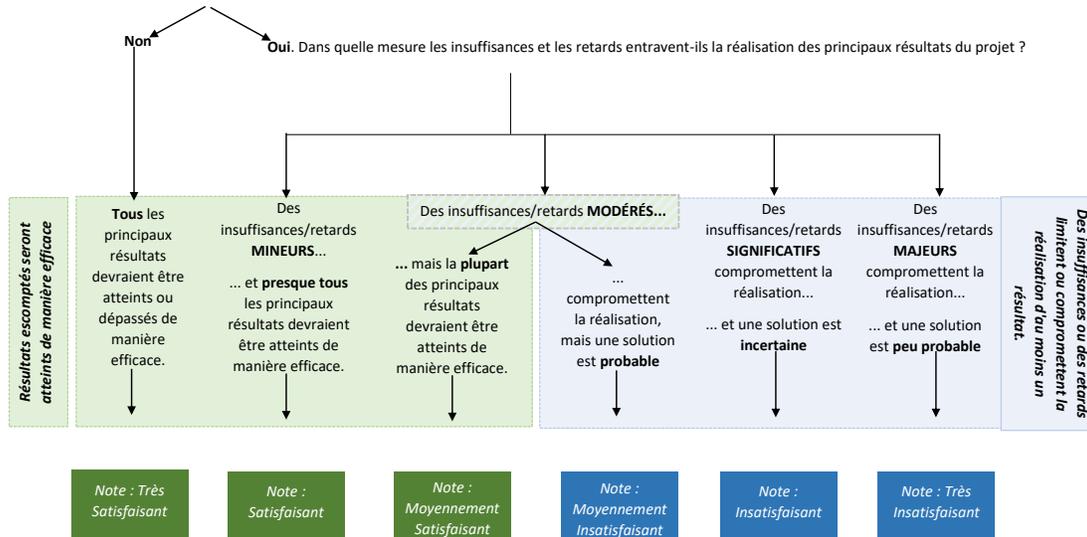
**Annexe 1 : Arbres de décision pour la note globale de l'état d'avancement et la note de l'état d'avancement au niveau des composantes/objectifs**

**(i) Évaluation de l'état d'avancement global**

**PENDANT LA MISE EN ŒUVRE** – La note du niveau global de l'état d'avancement doit refléter le statut actuel et prendre en compte les trois éléments suivants :

- La note au niveau de la composante et l'état d'avancement de la part variable (tous deux inclus dans ce rapport)
- Le niveau d'absorption financière (inclus dans ce rapport)
- La note de la performance de la gestion (incluse dans ce rapport. Il s'agit de la gestion financière et du projet, de la passation de marchés, du suivi et évaluation, des exigences en matière de rapports financiers, toute autre exigence de conformité)

Un ou plusieurs des trois éléments ci-dessus sont-ils jugés **insatisfaisants** (moyennement insatisfaisants, insatisfaisants ou très insatisfaisants), ou **en retard** ?

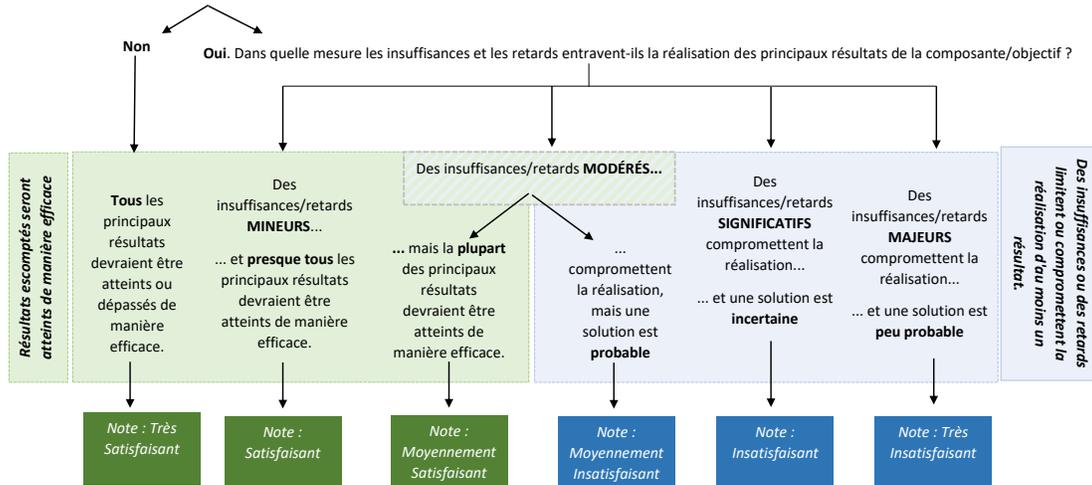


## ii) Évaluation de l'état d'avancement au niveau des composantes/objectifs

**PENDANT LA MISE EN ŒUVRE** - Les notes de l'état d'avancement par composante/objectif doivent refléter le statut actuel des composantes/objectifs du financement comme suit :

- Une note distincte de l'état d'avancement est attribuée à chaque composante/objectif du financement.
- Si le financement est révisé, la note doit refléter le statut de la composante après la révision.
- Le cheminement de la réflexion pour établir les notes au niveau de la composante est le suivant : 1) si la composante/objectif connaît des insuffisances ou des retards ; puis 2) dans quelle mesure ces insuffisances/retards, le cas échéant, compromettent la réalisation des principaux résultats de la composante/objectif ; et enfin, 3) la probabilité d'une solution.
- Veuillez remarquer que les notes au niveau des composantes/objectifs sont ensuite utilisées pour déterminer la note globale de l'état d'avancement, pour la période de référence.

La composante/objectif connaît-il des insuffisances ou des retards ?



## II. 2 Données cumulatives sur les enfants bénéficiaires

Veillez indiquer le nombre **cumulé** d'enfants (scolarisés et non scolarisés) qui ont **participé directement aux activités du projet, qui ont reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d'interventions du projet sur la période de mise en œuvre totale du financement à date (Modèle de rapport cumulatif sur les enfants bénéficiaires ci-dessous).**

**Veillez également fournir des valeurs cumulées désagrégées pertinentes par sexe (applicable à tous les financements).** Le cas échéant, il convient de fournir des valeurs désagrégées par sous-groupes variés et par niveau d'éducation. Le rapport des données sur les enfants bénéficiaires est cumulatif, ce qui signifie que tous les bénéficiaires sont comptés comme un total courant, en additionnant tous les bénéficiaires depuis le début du financement jusqu'à la période de rapportage considérée. Les données sur les bénéficiaires doivent être collectées en utilisant les méthodes et les outils propres à chaque projet. Il est entendu que certaines données désagrégées ne seront collectées que si un projet cible expressément des sous-groupes spécifiques à travers ses interventions et utilise ses propres méthodes pour compter les enfants bénéficiaires<sup>2</sup>.

**NOTE :**

Si ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation est cofinancé, veuillez indiquer les chiffres pour l'ensemble du projet.

	Préscolaire (facultatif)	Primaire (facultatif)	Secondaire (facultatif)	Total
<b>Nombre cumulatif d'enfants ayant bénéficié directement du projet au cours de la période considérée :</b>	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.
<b>Dont filles :</b>	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.

<sup>2</sup> Les définitions largement acceptées de ces sous-groupes sont fournies à titre de référence uniquement, car nous savons que les descriptions et les critères de mesure des sous-groupes dépendent du contexte : **Filles** : filles et adolescentes d'âge scolaire. **Enfants en situation de handicap** : enfants d'âge scolaire présentant des déficiences, des limitations d'activité et des restrictions de participation. Une déficience est un problème de fonction ou de structure corporelle ; une limitation d'activité est une difficulté rencontrée par un individu dans l'exécution d'une tâche ou d'une action ; tandis qu'une restriction de participation est un problème rencontré par un individu dans son implication dans les situations de la vie courante. **Enfants réfugiés** : enfants d'âge scolaire qui ont fui la guerre, la violence, les situations de conflits ou les persécutions et qui ont traversé une frontière internationale pour trouver la sécurité dans un autre pays. **Enfants déplacés à l'intérieur de leur pays** : enfants d'âge scolaire qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison de ou pour éviter les conséquences d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, et qui n'ont pas franchi une frontière étatique internationalement reconnue. **Enfants non scolarisés** : enfants d'âge scolaire qui ne sont pas scolarisés ou qui ne vont pas à l'école. Les enfants non scolarisés englobent à la fois les abandons scolaires et les enfants qui n'ont jamais été scolarisés. Ce deuxième groupe peut être constitué d'enfants scolarisés tardivement ou d'enfants qui n'iront jamais à l'école. **Enfants issus de minorités ethnoculturelles/linguistiques marginalisées** : enfants d'âge scolaire issus d'un groupe numériquement inférieur au reste de la population d'un État, en position non dominante, dont les membres - ressortissants de l'État - possèdent des caractéristiques linguistiques différentes de celles du reste de la population.

Dont enfants handicapés (facultatif) :	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.
Dont enfants réfugiés (facultatif) :	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.
Dont enfants déplacés à l'intérieur du pays (facultatif) :	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.
Dont enfants non scolarisés (facultatif) :	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.
Dont enfants issus de minorités ethnoculturelles/ linguistiques marginalisées : précisez lesquelles (facultatif) :	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.	Saisir le chiffre.
<p>Veillez fournir toute information utile sur les enfants bénéficiaires. Il peut s'agir par exemple de la définition employée par le projet pour un sous-groupe particulier (notamment une description plus granulaire de ces sous-groupes), de l'approche/outil utilisé pour calculer le nombre de bénéficiaires dans l'ensemble ou par sous-groupe, de toute limitation de l'approche/outil employé pour ce calcul, et des raisons pour lesquelles les données sur les enfants bénéficiaires ne sont pas disponibles.</p> <p>Le tableau ne présente pas données d'enfants bénéficiaires car les activités ont visé les institutions et non les enfants directement.</p>				